MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
courriel : contact@mairielamotte.fr

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201552-20251210-DE2025_61-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : DE2025/61

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Stéphane FOUCAULT, 1er Adjoint, par suppléance, pour le Maire empêché.

Présents : Stéphane FOUCAULT – Jocelyne LE TINNIER – Robert MOISAN – Christelle URVOIX – Michel HARNOIS – Brigitte LE DUC – Lionel NOURY – Annie LE GOFF – Laurent CARREE - Lionel LE SAUX – Roselyne URVOY – Gwenaëlle LAOUENAN – Erwan OLLIVRO – Paulette GICQUEL – Martine VALLEE – Hervé LE DOUCEN

Absents excusés : Stéphanie BOUVET
Henri FLAGEUL pouvoir à Robert MOISAN

Absent : Philippe BIDAN

Secrétaire de séance : Hervé LE DOUCEN

Membres en exercice : 19 Présents : 16 Représenté : 1 Votants : 17

TARIFS 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide les tarifs 2026 comme suit :

Salle BEAULIEU

1°) Particuliers

	Commune	Hors commune
T 1	243.00 €	348.50 €
T 2	286.50 €	405.50 €
T 3	362.00 €	521.00 €

2°) *Associations communales*

Location matinée et soirée	167.50 €

Vin d'honneur – réunion (particuliers et associations)

Jour de location	140.50 €	183.50 €
Veille + jour de location	168.00 €	211.00 €

Salle de réunion complexe sportif J.P. GUILLERET et Foyer Stade

Associations communales	Gratuite

Salle de réunion Maison des Bruyères (*)

Commune	75.00 €
Hors Commune	130.00 €
Associations Communales	Gratuite

(*) Pas de possibilité de cuisiner ni d'utiliser d'appareils de cuisine électriques ; possibilité pour les associations communales de l'utiliser en complément de places lors d'une manifestation à la salle ATHENA.
Horaires : 8h00 – 24h00

MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
courriel : contact@mairielamotte.fr

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201552-20251210-DE2025_61-DE

Salle ATHENA

1°) Tarifs forfaitaires pour les particuliers et associations ou comités extérieurs

Salles	Cat. tarifs	Tarifs (€)	
		Commune	Hors commune
Grande salle	T1	313.50	438.00
	T2	368.50	493.50
	T3	451.50	578.00
Petite salle	T1	155.50	220.00
	T2	185.50	260.50
	T3	224.50	299.50
Cuisine		170.50	178.00
Local laverie		55.50	58.00
Gradins		153.50	234.00
Vidéo projection		29.00	47.50

2°) Associations communales

Manifestations	Tarifs (€)			
	Forfait	*Forfait grande salle* *(sans gradins)*	*Forfait petite salle*	*Forfait cuisine*
Bal, spectacle, loto, fest-noz	79.50	66.50	27.50	40.50
Banquet soirée	83.05	66.50	27.50	40.50
Banquet matinée	56.65	66.50	27.50	40.50
Théâtre matinée ou soirée/ réunions/ jeux de cartes	40.50	66.50	27.50	40.50
Répétitions	Gratuit	Gratuit		
Location de la veille	40.50			
Location du lendemain	66.50			
Assemblée générale (1)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Gradins	27.50			
Nacelle (2)	27.50			
Vidéo projection				
Arbres de Noël				
Réunions, jeux de cartes	40.50		27.50	40.50
Cuisine et/ou petite salle (3)			27.50	61.00
Caution ménage cuisine				119.0

(1) Mise à disposition une fois par an d'une salle (Athéna ou Beaulieu) pour les associations communales dans le cadre d'assemblées générales ou réunions internes à but non lucratif. (2) Par intervention (3) les réservations de la salle avec cuisine seront prioritaires ; Si cuisine seule, pas d'accès aux salles et les repas devront être retirés par le parking arrière. Pour les lotos, la chambre froide sera mise gratuitement à disposition de l'association organisatrice qui ne devra pas utiliser la cuisine. Toute utilisation de la cuisine sera facturée au tarif d'une location.

Cautions : A la remise des clés, l'utilisateur remet en mairie :

- ✓ Le montant de la location de la salle
- ✓ Une caution de 500 € pour couvrir les défauts de ménage et les éventuelles dégradations.

En cas de vaisselle mal lavée : L'agent en charge de l'état des lieux fera, en présence du locataire, des prélèvements aléatoires sur les différents ustensiles mis à sa disposition. Le lavage sera fait par l'agent préposé à l'entretien de la salle. Le temps passé sera facturé au **prix de 80 €** de l'heure.
Cette mesure sera indiquée sur le règlement de location ainsi que sur l'état des lieux avant location qui sera signé par le locataire

Forfait autres ustensiles : 19.50 €

MAIRIE DE LA MOTTE (22600)
Tél. 02.96.25.40.03
courriel : contact@mairielamotte.fr

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201552-20251210-DE2025_61-DE

Autres tarifs

Couverts de table (complets)

Nombre		
	Verre	Porcelaine
50	25.50	36.00
100	32.00	53.50
150	38.00	71.00
200	44.00	88.50
250	51.50	104.50
300	58.50	122.00
350	65.00	
400	71.00	

Verres et tasses seuls (dans les salles)

Nombre	
50	20.50
100	23.00
150	25.50
200	26.50
250	29.00
300	30.50

Vaisselle cassée

Pyrex	(€)	*Divers*	(€)
Assiette creuse	0.99	Verseuse	55.09
Assiette plate	0.99	Service épices	13.26
Assiette à dessert	0.79	Louche à table	6.61
Verre apéritif Scotland	0.69	Saucière	13.26
Flûte	1.78	Légumier	13.26
Verre ballon 16 cl	1.32	Ramequin/Beurrier	1.11
Verre ballon 19 cl	1.41	Plat ovale inox	18.25
Verre à muscadet	1.32	Casserole D .28	44.90
Verre à digestif	1.32	Casserole D .18	22.43
Tasse à café	1.53	Faitout + couvercle	87.19
		Grande louche	67.34
Porcelaine		Ecumoire	67.34
Assiette creuse	7.15	Cocotte fonte D.40	190.81
Assiette plate	6.38	Faitout + couvercle D.36	82.79
Assiette à dessert	4.92	Passoire D.36	60.34
Tasse à café 9 cl	3.59	Planche à découper	40.68
Verre Normandie 14 cl	3.47	Corbeille à pain inox	7.93
Coupe champagne	1.66	Soupière inox 2 l	12.65
		Carafe verre	3.39
		Ecumoire inox 16 cm	18.66
Ustensiles divers		Cuillère à pot 10 cm	14.04
Couvert ordinaire		Chinois inox 26 cm	23.85
Grande cuillère	1.32	Passe bouillon 20 cm	26.66
Petite cuillère	0.89	Planche à découper	63.53
Fourchette	1.32	60*40	
Couteau	2.21	Percolateur 75 tasses	406.88
Couvert régent		Pichet isotherme 1,5 l	28.77
Grande cuillère	3.87	Araignée 20 cm	32.27
Petite cuillère	2.49	Pochoir inox 51,5	37.17
Fourchette	3.87	Passoire à légumes 45 cm	94.01
Couteau	5.53	Mixer	577.32
Couteau à poisson	3.95	Saladier	6.61
Fourchette à poisson	3.95	Pince à crudités	3.54
		Plat gastro	17.57

Secrétaire de séance
Hervé LE DOUCEN

Pour extrait conforme,
Le 1er Adjoint, Stéphane FOUCAULT